

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
PHASE INTER REGIONALE**

**SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1er MAI 2016
AU GOLF DE LAVAL (53)**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 24.

Priorité aux équipes en fonction de l'ordre du mérite 2015 des clubs dames, puis par ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas à ce mérite.

Pour les équipières : voir le règlement général des épreuves par équipes du vade-mecum 2016.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- 6 Simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale : selon le quota fédéral accordé en 2016 pour l'inter région Ouest, **les 3 meilleures équipes** du classement final de l'épreuve monteront en 3ème Division Nationale (Vade-mecum 2016 page 82)

Épreuve "Non Fumeurs" :

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour conventionnel ou un play-off. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve soit le 31 mars minuit**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard le 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve soit le 22 avril 2016**

Droits d'inscriptions : **220 Euros par équipe**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3ème Division.